

## **Appel pour la fidélité à l'œuvre de la Libération**

Les soussignés déclarent solennellement que la décision de nationalisation des usines Renault prise le 16 janvier 1945 (ordonnance 45-68) sous l'autorité du général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire de la République française, fut ratifiée dans le cadre de toutes les autres nationalisations lors du vote souverain du peuple de France pour la Constitution du 27 octobre 1946. Quelles qu'aient été les évolutions ultérieures de la Régie Renault, dans un cadre historique différent, cette décision de 1945 doit être respectée et ne peut être annulée.

Je signe cet appel :

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse de courrier électronique : .....

Signature

À renvoyer par courrier papier ou électronique à :

*Esprit de Résistance*

47, avenue Mathurin Moreau 75019 Paris

e-mail : [contact@espritderesistance.fr](mailto:contact@espritderesistance.fr)

Tél. 01 42 01 45 99 Fax 01 42 01 45 99